



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

propositions de loi

Question écrite n° 67056

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la proposition de loi constitutionnelle autorisant la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires qui a été adoptée en première lecture et à une très large majorité le 28 janvier 2014. Cette proposition de loi a été déposée le même jour au Sénat mais n'a toujours pas été inscrite à l'ordre du jour de cette Assemblée depuis lors. Ce texte étant un préalable impératif à la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe et compte tenu de l'engagement pris par M. le Président de la République lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 2012, il lui demande les mesures qu'elle entend prendre pour que ce texte soit inscrit à l'ordre du jour du Sénat.

Texte de la réponse

La proposition de loi constitutionnelle autorisant la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires a été adoptée par les députés le 28 janvier 2014, après avoir été inscrite à l'ordre du jour par l'Assemblée. La ministre de la culture et de la communication de l'époque avait alors fait connaître son point de vue favorable à la proposition de loi. Il s'est agi d'une étape importante dans la procédure de ratification de la convention permettant à la représentation nationale de débattre de l'apport des langues régionales à la richesse et à la diversité culturelles. Le travail parlementaire doit se poursuivre.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67056

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8716

Réponse publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2223